

Éducation *internationale* CÉF



Le **Conseil des écoles fransaskoises (CÉF)** est le seul organisme d'éducation primaire et secondaire autorisé à offrir, en Saskatchewan, une formation conduisant l'élève vers un diplôme d'études secondaires francophone bilingue.

Ce diplôme atteste que l'élève peut s'exprimer en français, à un niveau de langue première, de même qu'en anglais, langue première. En plus de compétences linguistiques élevées, l'élève peut acquérir des compétences reconnues par les universités pour une admission à un programme universitaire ayant des exigences particulières en mathématiques et sciences, par exemple.

Le CÉF poursuit un triple mandat auprès de sa communauté et plus particulièrement auprès des enfants et des adolescents : la réussite scolaire pour chacun d'entre eux, le développement de leur identité francophone, de leurs compétences linguistiques et de leur culture francophone.

L'offre de cours en mode virtuel s'adresse aux niveaux de la 7^e à la 12^e année et inclus une année préparatoire pour la poursuite d'études universitaires (après la 12^{ème} année).

DIPLOMATION

L'élève qui réussit son parcours scolaire au CÉF obtient le « diplôme d'études secondaires francophone bilingue », diplôme reconnu pour la poursuite des études au niveau supérieur dans les universités canadiennes et internationales.

Ce diplôme certifie aussi le bilinguisme de son titulaire (français et anglais).

CURRICULUM

Les programmes d'études dispensés dans les écoles du CÉF sont approuvés par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Les sept domaines d'études obligatoires dans le cadre des programmes d'études sont :

- les langues (français, anglais)
- les mathématiques
- les sciences
- l'éducation physique
- le bien-être
- l'éducation artistique
- les sciences humaines et sociales

Chaque domaine d'étude obligatoire comprend des connaissances particulières, des habiletés et des valeurs qui sont essentielles pour chaque élève, qu'il soit au niveau élémentaire, intermédiaire ou secondaire. C'est pourquoi les domaines d'études obligatoires sont présents dans le programme scolaire, dans son ensemble, de l'élémentaire jusqu'au secondaire.



PROGRAMMES D'ÉTUDES DU NIVEAU INTERMÉDIAIRE

Disciplines (7 ^e à 9 ^e année)	Nombre heures annuelles d'enseignement
Français, langue première	240
Anglais, langue première	240
Mathématiques	150
Sciences	80
Sciences humaines	70
Bien-être	36
Éducation artistique	36
Éducation physique	50
Sensibilisation aux carrières	20
Cours pratiques	40

PROGRAMMES D'ÉTUDES DU NIVEAU SECONDAIRE

(Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires francophone bilingue)

10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
8 crédits minimum	16 crédits minimum	24 crédits minimum (dont au moins 5 de niveau 30)
Cours obligatoires		
Français fransaskois A 10 et Français fransaskois B 10 <i>English Language Arts</i> A 10 ou <i>English Language Arts</i> B 10 Sciences sociales fransaskois 10 Sciences 10 1 crédit en mathématiques de niveau 10 Cours facultatifs : 2 crédits au choix de niveau 10	Français fransaskois 20 <i>English Language Arts</i> 20 1 crédit en mathématiques de niveau 20 1 crédit en sciences de niveau 20 ou 30* 1 crédit en sciences sociales de niveau 20 ou 30 Cours facultatifs : 4 crédits au choix de niveau 20 ou 30	Français fransaskois A 30 et Français fransaskois B 30 <i>English Language Arts</i> A 30 ou <i>English Language Arts</i> B 30 Sciences sociales fransaskois 30
1 crédit au choix parmi : Mieux-être 10, Éducation physique 20 ou Éducation physique 30		
2 crédits de niveau 10, 20 ou 30 dans les domaines de l'éducation artistique ou des cours appliqués		

NOMBRE D'HEURES DE COURS DES ÉLÈVES ANNUELLEMENT

La liste des cours ci-après présente un aperçu de l'investissement des heures de cours des élèves dans les diverses disciplines, sur une base annuelle. L'élève peut choisir une voie avancée dans le domaine des mathématiques et des sciences, ce qui lui donnera accès aux programmes universitaires ayant des préalables dans ce domaine.

Disciplines	10 ^e année heures par année	11 ^e année heures par année	12 ^e année heures par année
Français, langue première	200	200	200
Anglais, langue première	200	200	200
Mathématiques	100	200	200
Sciences	100	100	100
Sciences sociales	100	100	
Mieux-être		100	
Cours au choix	150	150	150



DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES PERSONNALISÉS

L'élève international qui s'inscrit à l'enseignement virtuel a accès à des services personnalisés de tutorat, de services-conseils en orientation scolaire et professionnelle, à des activités de réseautage, à des clubs parascolaires en fonction de ses intérêts.

L'enseignement est dispensé par des enseignantes et des enseignants reconnus par les autorités compétentes.



Pour plus d'informations, écrivez-nous à :
international@cefsk.ca



ecolesfrancophones.com